

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20201216-452020-DE  
Date de télétransmission : 21/12/2020  
Date de réception préfecture : 21/12/2020

**Séance du 16 décembre 2020**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (14) Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. MEZUI, Mme CHOLLET, Mme JACQUEMARD, Mme HERVIEU, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT, M. JASPART, M. AVENA.

Membres excusés représentés : (1) M. REBSAMEN (représenté par M. HOAREAU).

Membres excusés : (1) Mme VINDY.

Date de convocation : 11 décembre 2020.

**Délibération n° : 45-2020**

**Objet : Finances – Décision modificative n° 3 – exercice 2020**

Il est proposé, par l'intermédiaire de la présente décision modificative, d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2020 pour le budget principal du Centre Communal d'action sociale (CCAS).

Les modifications budgétaires proposées sont les suivantes :

**BUDGET PRINCIPAL**

**Section d'investissement**

Section d'investissement			
Chapitre	Article	Libellé article	DM n° 3
16 Emprunts et dettes assimilées	165	Dépôts et cautionnements reçus	23 620,00
21 Immobilisations corporelles	2184	Mobiliers	-23 620,00
<b>Total dépenses réelles</b>			<b>0,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>			<b>0,00</b>

En mouvement réels :

✓ En dépenses :

Une nouvelle répartition des crédits 2020 a été inscrite pour tenir compte de la prise en charge financière des restitutions des cautions versées par les résidents du Foyer Abrioux lors de leur installation dans l'ancien foyer à hauteur de :

- 23 620 € sur le compte 165 « Dépôts et cautionnements reçus »
- - 23 620 € sur le compte 2184 « Mobilier »

Après examen, les membres du conseil d'administration votent la décision modificative n° 3 du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2020 et autorisent le Vice-Président du CCAS à signer tout document contractuel nécessité par son exécution.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1